

PROCEDURE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Recommandations lors de l'accueil des candidats :

- L'entretien individuel peut être l'occasion d'évoquer des questions liées à une situation de handicap.
- Lors d'informations collectives, il n'est jamais demandé aux personnes en situation de handicap de se manifester en tant que telles, pour des raisons de confidentialité.
- Toutefois, les informations collectives sont l'occasion d'indiquer systématiquement que les candidats qui le souhaitent sont invités à aborder cette question lors de leur entretien individuel.

Information

- Le cas échéant, le premier niveau de réponse est de donner les coordonnées de la Responsable ou référent handicap :

Carlos RITO

(04 66 67 52 16 – nimes@ecolenationalesecurite.fr)

Réseaux de partenaires acteurs du champ du Handicap :

- **L'Agefiph, Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées**, a pour mission de favoriser l'emploi des personnes handicapées. Cette aide permet à la personne en situation de handicap de la soutenir financièrement dans la poursuite ou l'accès à la formation, lever les freins financiers à l'accès à la formation, limiter les abandons en cours de formation, favoriser les entrées en formation dans un contexte post-Covid_19. Pour bénéficier de l'aide de l'Agefiph, cette aide doit être prescrite par le Conseiller Cap emploi, Mission locale ou Pôle emploi.

<https://www.agefiph.fr/occitanie>

- **Le réseau « Cap emploi »** : Il développe une expertise dans l'accompagnement et la construction de parcours pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap. L'orientation est effectuée par un Conseiller en prenant contact directement sur le site internet ci-dessous.

Site : <https://www.capemploi.com/>

 <h3>Obligations légales</h3> <p><i>Adopter la bonne attitude, rédiger des contenus accessibles, organiser la chaîne des déplacements, etc.</i></p>	 <h3>Etapas clés du parcours</h3> <p><i>Parler du handicap, des conditions d'exercice du métier, mobiliser les acteurs de la compensation, etc.</i></p>	 <h3>Accessibilité de la formation</h3> <p><i>Enseigner à une personne de mettre en place une pédagogie innovante pour les troubles cognitifs et psy, etc.</i></p>	 <h3>Aides et prestations</h3> <p><i>Aide à la formation, au défraiement du stagiaire, aide humaine, prestations d'appui spécifique, Ressource handicap formation, etc.</i></p>	 <h3>Acteurs de l'emploi et de la réadaptation</h3> <p><i>Cap emploi, Agefiph, centre de réadaptation professionnelle, centre de pré-orientation professionnelle, etc.</i></p>
--	--	---	---	---